LA GESTION DE CONFLITS A L'ECOLE – LA CONDUITE DE CLASSE

• Dans une classe difficile, il vous faut être très attentif à la conduite de classe. Voici quelques points à respecter :

1-L'enseignant doit éviter de trop parler (trop de débit est un réflexe défensif qui est source d'agitation !)
2-Faire des retours au calme fréquemment
3-Veillez à ce que les élèves se tiennent correctement (bien assis, bonne posture, casquette, lunettes, pas de circulation non autorisée…)
4-Respectez la prise de parole ➲ exigez qu'ils lèvent le doigt et donnez la parole exclusivement à ces élèves.
5-L'enseignant doit circuler dans les rangs. Il ne doit pas se poster toujours au même endroit. Il faut toujours garder le contact avec les enfants. Montrez que l'enseignant et les élèves forment une équipe scolaire.
6-Altrerner les phases orales avec des phases écrites
7-Donnez des consignes claires, précises et courtes
8-Evitez des punitions inutiles et stériles !
9-Responsabiliser les élèves, les intéresser, trouver l'élément déclencheur et catalyseur.
10-Exigez toujours des sorties et des entrées dans le calme…

Cette mise en place de discipline « citoyenne » va de paire avec une discipline « pédagogique » en proposant des situations différenciées ayant de l'intérêt pour l'élève.

• Les conflits naissent très souvent d'un quiproquo, de malentendus, d'un manque de communication entre les élèves et l'enseignant. Il existe plusieurs façons de réagir face au conflit :

- *La négation du conflit :* c'est ignorer le conflit et penser que les désaccords vont s'effacer d'eux-mêmes.
- *La démission devant le conflit* : c'est liée à la peur d'affirmer son opinion, ses droits, son autorité en détournant l'attention par l'humour ou par la dérision.
- *L'adoucissement face au conflit :* cela consiste à minimiser les désaccords pour privilégier l'action éducative par rapport à l'activité scolaire.
- *Le pouvoir, la coercition :* C'est le maintien du pouvoir face au conflit. L'enseignant utilise son pouvoir et les moyens de coercition pour régler le problème.
- *Le compromis ou le marchandage* : c'est la réaction du donnant/donnant. Les raisons du conflit ne sont pas réellement abordées. Aucun des deux parties n'est perdant mais il n'y aucune résolution du problème.
- *La négociation :* dans un premier temps, l'enseignant régule les comportements et cerne le problème pour le résoudre.

• Le tableau ci-après permet de classifier les différents déclencheurs sources de conflits. L'analyse de ces déclencheurs vous permettront de construire de réelles situations de remédiations.

Dérégulations scolaires décrites par les enseignants chez les élèves	**Dérégulations scolaires décrites par les élèves chez les enseignants**
• ***Violences symboliques :*** - absentéisme occasionnel, arriver en retard ; - passivité, indifférence à l'enseignement ; - manque d'attention, difficulté de concentration ; - dormir en classe, baillements, soupirs… - bruits, bavardages, agitation, chahut ; - faire autre chose que le travail demandé ; - refuser de faire un travail.	• ***Violences symboliques :*** - absence de prises en compte de la parole des élèves ; - méfiance, doute, indifférence, déni ; - attitude de rejet (regard) - sanctions répétitives non justifiées ; - convocation des parents à répétition ; - appréciation dévalorisante.
• ***Incivilités, violences verbales et délits :*** - interrompre l'intervention du professeur ou de l'élève ; - contestations diverses ; - moquerie, insolence, attitude de défi ; - vol ; - grossiéreté, injures, agréssivité ; - chantage, menace verbale ; - propos à l'encontre de l'enseignant.	• ***Incivilités, violences verbales et délits :*** - autoritarisme dans la relation pédagogique ; - ignorance volontaire (élève transparent) ; - stigmatisation (fainéant, nul, voleur, tricheur…) ; - propos méprisants ; - incivilités à l'égard des parents.
• ***Violences physiques :*** - dégradation des locaux, détérioration du matériel ; - bagarre entre élèves ; - racket	• ***Violences physiques :*** - hurlements ; - envoi de craies, éponge, coup de pied…

La résolution de conflit consiste à recentrer les discussions sur le déclencheur visé. Plusieurs modes de résolution de conflits peuvent être envisagés par l'enseignant selon les circonstances :

- Jugement : l'enseignant règle par la légitimité de son autorité une transgression aux règles de classe.
- Arbitrage : les élèves en conflit demandent à l'enseignant de décider à leur lac e pour régler leur désaccord.
- Conciliation : l'enfant tente de rétablir une communication pour trouver une solution équitable.
- Négociation : la négociation est une procédure de résolution de conflits par le biais de discussion entre parties adverses, elle comporte plusieurs étapes : déterminer la nature du conflit, ouvrir le dialogue, savoir écouter le point de vue de l'autre, trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.
- Médiation : l'enseignant tente d'ouvrir n espace de dialogue pour débloquer la logique de concurrence et rétablir une dynamique de négociation.

• Les problèmes de disciplines ont souvent comme réponse le respect des régles de vie de classe, aux sanctions. ***Cependant, la première prévention de perturbations de discipline doit être la didactique mise en place par l'enseignant.***

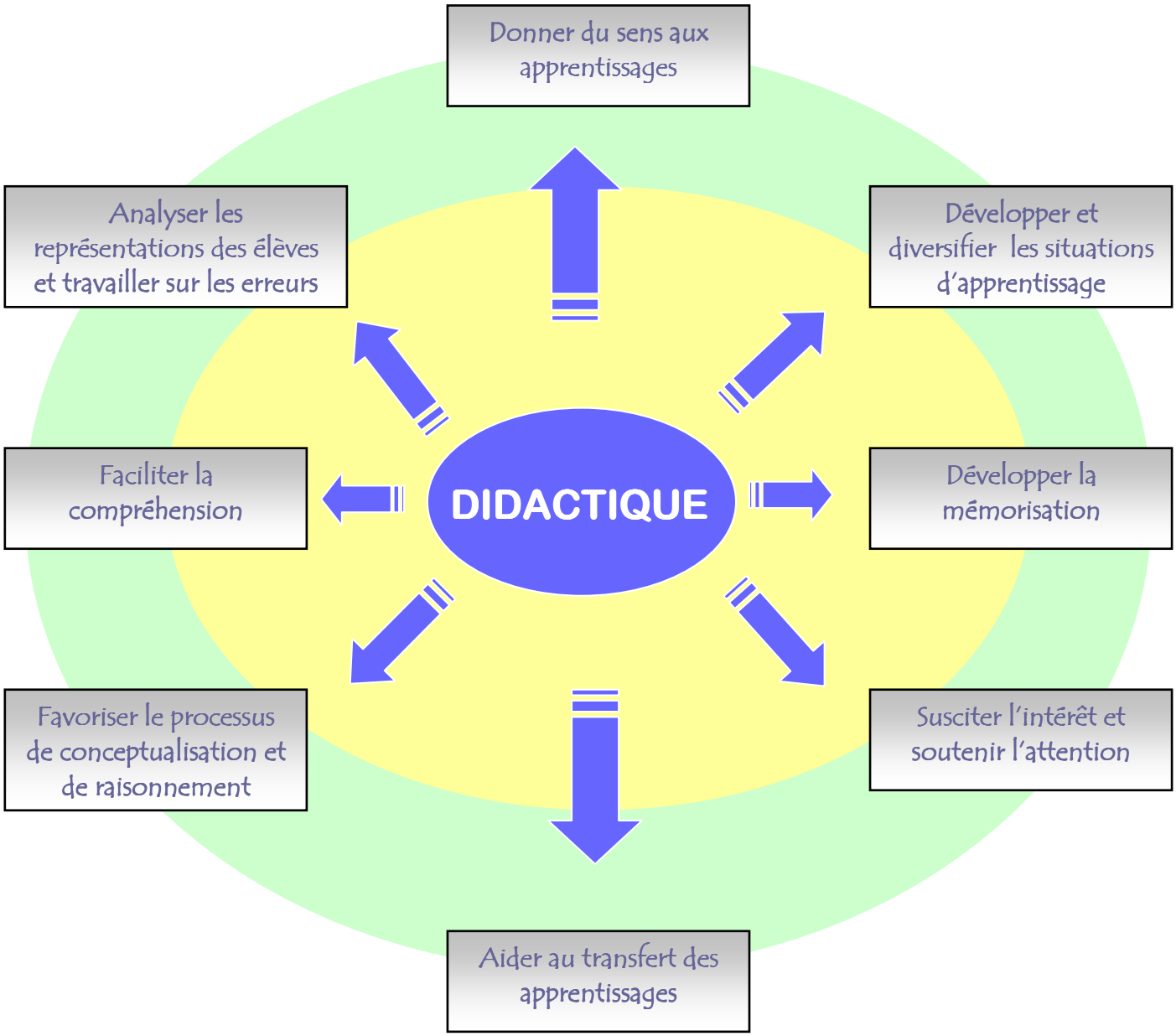

• La conduite de classe doit être un ensemble de pratiques de l'enseignant visant à l'établissement d'un climat favorable aux apprentissages des élèves. Il faut donc :

- Etablir un climat de confiance et de coopération ;
- Construire collectivement des règles de classe ;
- Travailler les registres de langue et d'attitudes ;
- Pratiquer une communication relationnelle ;
- Utiliser la sanction de manière éducative ;
- Eviter les situations anxiogènes ;
- Réaliser des bilans avec la classe.